



Vernon

Le lien

N°19 sept. / oct. 2023

Proverbe de saison en patois d'ici : « **Per Saint Luc, la chalour s'en vaï** »
Pour Saint Luc, le 18 octobre, la chaleur s'en va



Travaux préparatoires avant le tirage de la fibre optique

Le mot du maire

Après un été tout à fait clément, nous connaissons, en cette fin août, une vague de chaleur comme nous commençons malheureusement à en avoir l'habitude. Vivement la saint Luc ! L'hiver et le printemps secs conduisent par ailleurs au tarissement de plusieurs sources comme cela ne s'était pas vu depuis plusieurs décennies.

Une loi de mars 2023, oblige les communes à définir des zones sur leur territoire où l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïque, biomasse...) sera facilitée administrativement et financièrement. Le législateur décide ainsi de remettre aux élus locaux la responsabilité de mettre en œuvre les actions nécessaires à la transition énergétique ce qui est positif. En revanche cette responsabilité territoriale s'accompagnera nécessairement d'une réflexion sur la pertinence des moyens de cette transition. Le conseil municipal se saisira de ces questions à la rentrée.

Alexandre Faure

Actualités de la commune

Vie du village :

Le camion pizza la Pizzaiolletta sera présent à Vernon pour le dernier lundi de la saison ce lundi 4 septembre, rendez-vous ensuite en juin 2024.

La traditionnelle messe de la saint Michel en l'église de Vernon aura lieu **vendredi 29 septembre à 18h**.

Formation aux premiers secours samedi 30 septembre à 9h30 à la salle communale : Stéphane Planet des pompiers de Joyeuse proposera aux habitants de la commune une sensibilisation aux gestes de premiers secours, positions de sécurité, alertes, utilisation du défibrillateur accompagnés de démonstrations pratiques en réponse aux demandes des participants. Cette demi-journée de sensibilisation organisée par la commune pour les habitants de Vernon est gratuite.

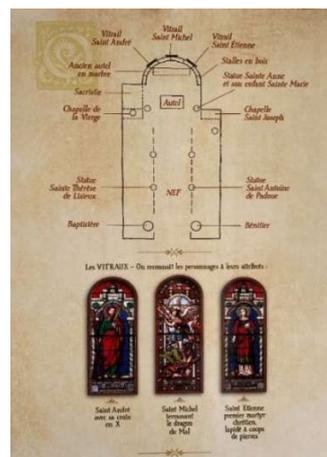
Suite à cette première approche la formation officielle aux premiers secours « PSC1 » vous sera proposée par l'union départementale des sapeurs-pompiers. Cette formation qualifiante programmée en fin d'année à Vernon sera payante : son coût initial est de 70 euros par personne et la moitié sera pris en charge par la commune pour les vernonnais. La date sera fixée ultérieurement et la participation soumise à inscription.

La rôtie de châtaignes offerte aux vernonnais aura lieu **samedi 21 octobre 2023 à 17h** devant la mairie ; ce sera également cette année l'occasion pour l'équipe municipale, en collaboration avec le CCAS, d'accueillir les **nouveaux habitants** de notre commune.

En novembre, le vendredi 3 à 19h, nous aurons le plaisir d'accueillir à la salle communale Thomas Lovy, professeur d'histoire de l'art, pour une conférence qui passionnera toutes les générations : « **Tintin, histoire d'une bande dessinée** ». En effet tout le monde connaît les aventures de Tintin... nous suivrons à Vernon les aventures d'Hergé et de son œuvre, succès mondial traversant tout le XXème siècle...

Patrimoine :

Un groupe d'habitants intéressés par l'aspect patrimonial de l'église de Vernon, a fait réaliser par M Alain Brechbuhl, graphiste, deux panneaux explicatifs placés à l'entrée de l'église dans le but de renseigner les randonneurs, habitants et touristes. Lors de la séance du 12 mai 2023 le conseil municipal sur proposition de la commission patrimoine a voté une participation financière de 200 euros à cette opération au vu de son intérêt patrimonial.



CCAS :

La commune, selon les recommandations du ministère de l'intérieur, a mis en place un **registre nominatif communal des personnes âgées et des personnes handicapées**. L'objectif est de permettre la protection des personnes les plus vulnérables vivant à domicile, notamment des vagues de chaleurs en période estivale. Pour y figurer il faut que la personne concernée ou son représentant légal demande son inscription auprès de la mairie.

Les membres du CCAS seront heureux de souhaiter la **bienvenue aux nouveaux habitants** de la commune le **samedi 21 octobre** à l'occasion de la rôtie de châtaignes de la commune. Ce sera l'occasion de faire plus ample connaissance et de les intégrer au mieux à la vie de notre village.

Travaux-voirie :

La zone de giration à la sortie du chemin du château et les espaces de croisement sur la montée du nouveau cimetière et à la sortie du Puech ont été réalisés au mois de juin par le SIVTA.



Les racines de pins, en se développant au ras du sol, ont la mauvaise tendance à soulever les routes et les chemins et les détériorer. La commune pourrait engager la responsabilité des propriétaires des arbres pour la réfection des voies publiques. Ainsi, il est demandé aux propriétaires de couper leurs pins (maritimes et parasol) jusqu'à une distance de 10 m des routes goudronnées et 2 m des chemins. La commune a déjà envoyé des courriers aux propriétaires riverains de certaines routes. L'ensemble des propriétaires des routes et chemins concernés recevront ce courrier prochainement. La commune est en train de contacter des exploitants forestiers pour évaluer la faisabilité d'une opération d'ensemble. Il reviendra ensuite à chaque propriétaire de pins de couper lui-même ses arbres ou de faire appel au prestataire de son choix.

La commune a autorisé le passage de la fibre sur son domaine public après avoir récupéré le plan détaillé du projet d'implantation du réseau. Le passage sur les propriétés privées est source de blocage en plusieurs endroits. Un déplacement sur place avec les techniciens d'ADN sera organisé à la rentrée pour analyser les situations et étudier d'éventuelles adaptations avec les propriétaires.

Transition :



Les citernes de récupération des eaux pluviales du toit de la salle communale installées et habillées de bois par David au printemps ont bien servi cet été pour arroser les plantations autour de la mairie !

Les Vélos à Assistance Electrique de la commune à disposition des habitants de Vernon en résidence principale ou secondaire ont eu beaucoup de succès cet été, tant pour les vernonais en résidence secondaire que pour les trajets du quotidien, nous souhaitons que ces bonnes habitudes perdurent à l'automne, saison idéale pour le vélo !

Pour tout renseignement contactez Marina au 06.30.82.94.85 ou Elisabeth au 06.08.01.55.26

Ecole :

Après les travaux du printemps David a repeint la salle de classe pendant le mois d'août afin d'avoir une école prête pour la rentrée.



Le Département de l'Ardèche a octroyé une subvention de 4091 € pour les travaux d'amélioration de l'école (brises soleil, VMC, électricité) ce qui permet d'atteindre un taux de subvention de 80 % pour cette opération.

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre avec un effectif de 20 enfants à Vernon et 18 à Sanilhac ; Romain Pérot demeure professeur à Vernon tandis-que Mathilde Drutel ayant pris sa retraite, sera remplacée par Maëlle Cotteceau à Sanilhac.

Les temps périscolaires à l'école de Vernon seront toujours assurés par Nicole Blondé secondée par Elodie Pawloff à la cantine.

Nous souhaitons une belle rentrée à tous.

Vivre à Vernon

Le comité des Ploumcoudombres : *Présidente Marianne Plancher 07.70.35.04.80*

Le samedi 08 juillet le Comité des Ploumcoudombres a organisé la traditionnelle soirée « Guinguette » et 120 personnes se sont retrouvées autour d'un repas « paëlla ». Le menu proposé a enchanté et régalé les nombreux participants et a permis aux habitants de Vernon de passer un agréable moment.

Ce repas, suivi d'une animation musicale préparée par Marianne, a été l'occasion pour de nombreux convives de danser sur des rythmes de diverses époques ! Cette soirée fut une belle réussite et le beau temps était aussi au rendez-vous.



Un grand merci à toutes les personnes présentes qui nous ont apporté leur aide pour l'organisation et le bon déroulement de cet évènement : Jean Louis R, Pascale, Jean-Claude G, Marina, Isabelle, Muriel, Marc, Claude... Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

Notez les prochaines manifestations organisées par le comité :

Samedi 16 septembre de 8h à 17h : exposition des créateurs vernonnais à la salle communale

Si vous souhaitez exposer, contactez Régine au 06.30.68.34.07 avant le 9 septembre.

Dimanche 17 septembre à partir de 8h : suite de l'expo et vide-greniers sur la place

Inscriptions auprès de Max au 07.89.48.38.68 avant le 9 septembre.

Rencontres et loisirs à Vernon : *Présidente Mado Pertus 04.75.39.44.08*

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu **mardi 17 octobre à 16h** à la salle communale et sera suivie du pot de l'amitié.

Vernon en forme : *Présidente Laure Pétri 06.47.81.84.07*

L'assemblée générale du 30 juin dernier a permis le renouvellement du bureau précédent, avec une nouvelle élection, celle de Muriel Marceiller au poste de Présidente adjointe, nous la remercions pour son investissement au sein de notre association.

Les adhérents ont également voté à l'unanimité la poursuite de la convention de gestion administrative des vélos à assistance électrique de la commune.

Le montant de la cotisation à l'association a été fixé à 10 euros et les cours à 90 euros pour l'année (mois de septembre 2023 à juin 2024) à raison d'un cours par semaine à l'exception des vacances scolaires.



La rentrée est prévue le mardi 19 septembre à 19h15 à la salle communale, nous vous rappelons qu'un cours d'essai est gratuit et qu'il s'agit de cours adaptés à tous, quelque-soit votre âge, votre sexe et votre niveau !

Atelier réparation :

Les prochains ateliers auront lieu les **samedis 16 septembre et 21 octobre à partir de 9h** devant la bibliothèque.

Bibliothèque :

Que vous soyez habitants de Vernon à l'année, en résidence secondaire, ou simplement de passage, vous n'êtes absolument pas tenu d'adhérer à la bibliothèque pour venir passer un moment avec nous et lire sur place les documents, toutes catégories confondues, mis à votre disposition. Nous aurions alors l'opportunité de boire un café ensemble tout en faisant plus ample connaissance. Ainsi se créent des liens...



Et une nouvelle exposition vous attend : venez découvrir les toiles d'Evelyne Graux, artiste vernonnaise.

Informations pratiques :

Il nous tient à cœur d'accueillir les nouveaux habitants de Vernon et de leur permettre de s'intégrer au mieux au sein du village, c'est pourquoi il est important que ces derniers viennent se présenter en mairie.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez figurer sur la liste des adresses mél des habitants de Vernon pour la diffusion des informations importantes de la commune, merci d'indiquer vos coordonnées au secrétariat.

Vous pouvez également recevoir Vernon Le lien par mél ou le consulter sur le site internet de la commune, en couleur et avec davantage de photos !

- Coordonnées mairie : 04.75.39.56.49 commune-de-vernon@orange.fr
- La mairie est ouverte au public le mardi et le vendredi de 16h à 18h, le maire reçoit sur rendez-vous.
- Site internet www.mairie-vernon.fr

Dates à retenir :

Septembre

Samedi 16 de 9h à 12h devant la bibliothèque : atelier réparation

Samedi 16 de 10h à 12h devant la mairie : camion épicerie des huileries Richard

Samedi 16 et dimanche 17 de 8h à 17h à la salle communale : exposition des créateurs vernonnais

Dimanche 17 à partir de 8h sur la place quartier Champégua : vide-greniers organisé par les Ploum

Mardi 19 à 19h15 à la salle communale : reprise des cours de gym Vernon en forme

Vendredi 29 à 18h : messe de la St Michel en l'église de Vernon

Samedi 30 septembre 9h30 salle communale : sensibilisation premiers secours-pompiers Joyeuse

Octobre - début novembre

Mardi 17 à 16h à la salle communale : Assemblée Générale de Rencontres et Loisirs à Vernon

Samedi 21 de 9h à 12h devant la bibliothèque : atelier réparation

Samedi 21 de 10h à 12h devant la mairie : camion épicerie des huileries Richard

Samedi 21 à 16h devant la mairie : rôtie de châtaignes et accueil des nouveaux habitants

Vendredi 3 novembre à 19h salle communale : conférence « Tintin, histoire d'une bande dessinée »

Hebdomadaire

Bibliothèque : **mercredi et samedi de 9h à 12h**

Camion épicerie « le cabas roulant » **les lundis matin**

Les manifestations à venir sont annoncées une semaine avant sur les panneaux d'affichage situés à chaque emplacement poubelles (feuilles jaunes) et sur le site internet.